

## Les ECODELEGUES : des acteurs indispensables pour atteindre les objectifs du développement durable.



Dans chaque établissement scolaire, un écodélégué par classe est élu par ses camarades.

Vous trouverez dans [ce lien](#) une vidéo permettant de présenter ce qu'est un éco-délégué aux élèves.

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 renforce la place de l'EDD comme [éducation transversale à travers les programmes de toutes les disciplines](#), de la maternelle à la terminale, dans toutes les voies d'enseignement (générale, technologique et professionnelle):

Ainsi, les éco-délégués sont des élèves qui ont été choisis pour représenter leur classe et leur établissement scolaire dans les initiatives environnementales. Leur rôle principal est de sensibiliser leurs camarades à l'importance de protéger l'environnement et de promouvoir des actions concrètes pour réduire l'empreinte écologique de l'école.

Les éco-délégués peuvent organiser des campagnes de sensibilisation sur des thèmes tels que la réduction des déchets, l'économie d'énergie et l'utilisation responsable de l'eau. Ils peuvent également organiser des activités éducatives, telles que des visites de jardins pédagogiques ou des ateliers sur la biodiversité. Les éco-délégués peuvent également être impliqués dans la mise en place de pratiques écologiques dans l'établissement, telles que la mise en place de composteurs ou l'installation de panneaux solaires.

En outre, les éco-délégués peuvent travailler en collaboration avec les enseignants, les parents et les administrateurs de l'établissement pour mettre en place des politiques écologiques durables. Ils peuvent également participer à des réunions de planification et de coordination pour assurer que les initiatives écologiques sont intégrées dans les programmes scolaires et les activités.

### Comment les accompagner dans leurs démarches

Les [objectifs en matière de développement durables](#) sont nombreux mais il est tout à fait possible et même souhaitable de n'en cibler que quelques-uns à atteindre au sein de son établissement. Vous trouverez ci-après des exemples d'actions, clips, capsules vidéo réalisés par des éco-délégués du réseau calanque.

- Mise en place d'un [groupe de pilotage](#) des éco-délégués sur la pause méridienne.
- [Végétalisation](#) du collège grâce à l'association teragir en lien avec [la journée internationale des forêts](#).
- [Plantation d'arbres](#) dans un parc de la ville en lien avec les élus et l'éco aventurier axel Féraud de passage à Marseille
- Réalisation [d'un clip vidéo de sensibilisation](#) au développement durable, réalisé dans le cadre du cours d'arts plastiques et diffusé à tout le collège grâce à l'ENT.
- [Sensibilisation à la gestion des forêts](#) par un ingénieur forestier en lien avec l'association teragir

L'association [1déchet par jour](#) est également très réactive pour organiser des sorties nettoyage de sites et sensibilisation des scolaires au développement durable.

## **Il est également possible de travailler en réseau.**

Par exemple, dans le **réseau calanques de Marseille**, 22 établissements se réunissent afin de demander la labellisation développement durable.

Cela permet de voir que chacun fait une action intéressante et qu'on peut valoriser l'action des éco délégués par un projet commun. Des collègues se sont même échangés des services le jour de la réunion. Un composteur ainsi que des microscopes (vieux modèles) ont été donnés à 2 écoles.

**Le point fort a été le forum « agir pour la biodiversité » mené le 20 mai 2021 autour de 3 ODD communs avec les établissements de la labellisation de territoire.**

*ODD 14 : Vie aquatique et ODD 15 : Vie terrestre*

*ODD 12 : Une consommation et une production durables*

*ODD n°13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques*

Ce forum a été l'occasion de renforcer des actions communes des établissements afin de postuler pour une labellisation de territoire. L'association Neede représentée par Carine Boyer (professeure des SVT au collège marseilleveyre) a organisé cette journée.

**Des exemples de stands:**

- **Création d'une pépinière ODD15**
- **Présentation d'une AME ODD 14**
- **Les déchets ODD12**
- **La biodiversité marine ODD 14**
- **Le basket durable ODD 12**
- **La biodiversité terrestre ODD 15**
- **Recyclage ODD 12**
- **Alimentation marine ODD 12**

**Chaque établissement a été récompensé d'un diplôme et d'une plante ainsi que d'un petit livret réalisé par les éco-volontaires sur la pollinisation.**

**Vous trouverez dans l'onglet « documents » la liste des référents académiques par réseaux, n'hésitez pas à les contacter afin de vous lancer dans l'accompagnement de ces élèves riches en idées et en envie de faire évoluer la situation en termes de développement durable !**